

Pourquoi nous ne signerons pas le pacte :

Nous soussignés, personnels de la cité scolaire Cl. Monet, tenons à vous informer que nous ne signerons pas le pacte enseignant pour les raisons suivantes :

- **Il ne s'agit pas d'une revalorisation de salaire mais d'une augmentation inacceptable de notre charge de travail** : il faudrait « travailler plus pour gagner plus », alors que nos missions et les tâches qui nous sont demandées se sont multipliées et sont déjà suffisantes. Selon une étude de la DEPP d'octobre 2022, la moitié d'entre nous travaille plus de 43h pour un salaire qui est bien inférieur à la moyenne des enseignants de l'OCDE. Même avec le relèvement récent de la valeur du point d'indice, la perte de 16% de pouvoir d'achat depuis 2010 demeure. La promesse présidentielle d'une augmentation pour tout.e.s de 10% et sans condition est passée aux oubliettes.

- **Il ne résout pas le problème du manque de remplaçant.e.s et fait de nous des exécutant.e.s** : les élèves ne rattraperont pas a priori les cours dans la discipline pour laquelle le professeur est absent, et l'enseignant, qui le remplacera, devra improviser un cours au pied levé. L'heure remplacée s'apparentera plus à de la garderie qu'à un véritable cours. Le nombre des TZR n'a cessé de diminuer et leurs conditions de travail de se dégrader. C'est sur le dos des enseignants que l'on espère répondre à l'urgence et à une commande présidentielle précipitée. Ce mépris affiché n'est pas acceptable.

- **Il remet en cause notre statut qui repose sur l'enseignement d'une discipline, des horaires et une grille indiciaire**. Le pacte opère un virage vers une contractualisation où la rémunération évolue en fonction de l'attribution de missions individualisées. Il induira inévitablement une division des équipes pédagogiques dans les salles de classe avec ceux qui signeront (enseignants, AESH, AED...).

- **Il rend les enseignants corvéables à merci** en imposant des 1/2 journées ou des plages d'astreintes dans les emplois du temps des collègues qui pactiseront. Cela dégradera aussi ceux de tous les enseignants comme des élèves. Chaque élément du Pacte est la voie qui mènera en partie à une annualisation de notre temps de travail.

- **Il met en péril les missions existantes pour lesquelles nous sommes volontaires** : coordonnateur, projets pédagogiques, tutorat... sont des missions qui ne seront plus financées en IMP et en HSE car le ministère entend les intégrer au Pacte. Sans la signature du Pacte, les enseignants ne pourront plus agir autrement dans leur métier pour aider et accompagner nos élèves que par la contrainte et le chantage.

- **Il renforce le pouvoir des chefs d'établissement** aux travers de la répartition des pactes et du suivi de nos missions : il existera par exemple un référent « découverte des métiers » en 5^e pour contrôler le travail fait.

- **Il accroît les inégalités salariales** entre les femmes et les hommes. Les chiffres du ministère montrent que les enseignantes touchent moins d'IMP, d'HSE et d'HSA. Il en va de même entre les personnes dites valides et les personnes en situation de handicap ou avec une santé fragile. De plus ce ne seront pas forcément les moins bien payés qui s'empareront de ce Pacte contribuant encore un peu plus à creuser le sillon des inégalités dans la fonction publique.

Le Pacte est une véritable arme de destruction de notre statut et plus généralement de la Fonction Publique d'éducation. En méprisant la valeur de nos enseignements, il détériore encore un peu plus le rôle de transmission des savoirs de l'école. Les élèves, leurs familles et les personnels en pâtiront grandement. C'est pourquoi nous refusons de le signer et demandons le redéploiement des moyens qui lui sont alloués pour une véritable hausse des salaires sans contrepartie.

Les personnels de la cité scolaire Claude Monet réunis en heure d'information syndicale le 9 juin 2023, avec le soutien de leurs sections syndicales SNES-FSU, CGT-Educ'action, SNFOLC, SUD-Education.

